

Brazzaville, Congo, 1^{er} mars (Infosplusgabon) - Trois personnes ont été arrêtées en possession de quatre pointes d'ivoire pesant environ 10 kilogrammes par les services de la Gendarmerie et des Eaux et Forêts à Ouesso, une ville située à plus de 800 kilomètres au nord de Brazzaville, a-t-on appris jeudi à Brazzaville, auprès du ministère congolais de l'Environnement.

La quantité d'ivoires retrouvée dans les sacs des présumés trafiquants représente deux éléphants tués, soit une femelle et son éléphanteau.

Selon les premiers éléments d'enquête, les individus arrêtés auraient opéré dans les alentours du district de Pokola, à quelque 45 km de Ouesso.

Ils sont connus des services des Eaux et Forêts, pour être souvent cités dans le commerce illégal des produits de la faune dans les départements de la Sangha et de la Lkouala, à l'extrême-nord du pays.

Leur arrestation a été rendue possible grâce aux informations et l'aide du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage.

Selon des sources judiciaires congolaises, deux des trois suspects sont des Congolais du Congo-Brazzaville et le troisième de la République démocratique du Congo (RDC).

Poursuivis pour présomption d'abattage, détention et circulation illégales des trophées d'espèces animales intégralement protégées, ils encourent des peines allant jusqu'à 5 ans d'emprisonnement ferme et de lourdes amendes.

Au Congo, l'éléphant est une espèce protégée. "L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et Forêts, pour les besoins de la recherche scientifique", stipule loi congolaise en matière de protection de ces espèces fauniques.

FIN/INFOSPLUSGABON/MLP/GABON 2018